

BULLETIN JOLY TRAVAIL

ACTUALITÉ DU DROIT SOCIAL

À LA UNE

DOSSIER

Tendances et tensions dans le droit du recouvrement (Urssaf) → PAGE 35

Sous la coordination scientifique de Kristel **MEIFFRET-DELSANTO**

CONTRAT DE TRAVAIL

**Présomption de démission et salariés protégés :
la procédure afférente au statut protecteur écartée
par la cour d'appel de Rouen** → PAGE 3

Pierre **BONNEAU**

CONTENTIEUX SOCIAL

**Intelligence artificielle : les entreprises sont-elles condamnées
à supporter le risque judiciaire ?** → PAGE 25

Grégoire **LOISEAU**

L'impartialité du juge prud'homal → PAGE 27

Jérôme **MAHÉ**

DROIT PÉNAL DU TRAVAIL

Chronique Droit pénal du travail → PAGE 30

Arnaud **CASADO**

Directeurs scientifiques

Gilles AUZERO,

professeur à l'université de Bordeaux

Grégoire LOISEAU,

professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Comité scientifique

Dominique ASQUINAZI-BAILLEUX,

professeure émérite à l'université Jean Moulin (Lyon 3),
membre de l'équipe Louis Josserand

Xavier AUERAN,

professeur à l'université Jean Moulin (Lyon 3),
équipe de recherche Louis Josserand

Gilles AUZERO,

professeur à l'université de Bordeaux

Florence BERGERON,

professeur à l'université de Montpellier et directrice
de l'École de droit social de Montpellier (EDSM)

Arnaud CASADO,

docteur en droit privé et sciences criminelles,
maître de conférences à l'institut des sciences sociales
du travail (ISST), membre de l'institut de recherche
juridique de la Sorbonne (IRJS)

Alexandre CHARBONNEAU,

maître de conférences à l'université de Bordeaux,
directeur de l'Institut du travail de Bordeaux

Gwennhaël FRANÇOIS,

professeur de droit privé à l'université
Clermont-Auvergne, centre Michel de l'Hospital
(UPR 4232)

Marion GALLY,

maître de conférences à l'université Bretagne Sud,
Lab-LEX (EA7480)

Julien ICARD,

professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas,
codirecteur du Laboratoire de droit social à l'université
Paris-Panthéon-Assas

Morane KEIM-BAGOT,

professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Grégoire LOISEAU,

professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Arnaud LUCCHINI,

maître de conférences à l'université Sorbonne-Paris-Nord
(IRDA et EDSM)

Christophe MARIANO,

maître de conférences à l'université Clermont Auvergne,
Centre Michel de l'Hospital (UPR 4232)

Arnaud MARTINON,

professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas,
co-fondateur du Bulletin Joly Travail

Vincent ORIF,

maître de conférences à l'université Sorbonne-Paris-Nord,
membre de l'IRDA

Sébastien RANC,

maître de conférences à l'université de Toulouse Capitole

Simon RIANCHO,

maître de conférences à l'université Paris-Panthéon-Assas

Le Bulletin Joly Travail peut désormais être cité de la façon suivante : BJT déc. 2021, n° BJT200t6.
Le numéro de type BJT200t6 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement
l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-textenso.fr

Revue éditée par Lextenso

1, Parvis de La Défense – 92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication Emmanuelle FILIBERTI

Rédactrice en chef Constance BONNIER (constance.bonnier@lextenso.fr)

Dépôt légal : à parution • N° CPPAP : 0431 T 93769 • ISSN : 2646-7070

Imprimé par Dupliprint Mayenne • 733, rue Saint Léonard, 53101 Mayenne CEDEX
sur des papiers produits au Portugal (couverture, 0% de fibres recyclées) et en Allemagne
(intérieur, 100% de fibres recyclées), issus de forêts gérées durablement ;
impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 1 678 g éq. CO₂

Abonnement : Tél. 01 40 93 40 40 • relationclients@lextenso.fr

Abonnement papier + version feuilletable numérique France 2026 : 413,51 € TTC -

Abonnement étranger 2026 : 445,50 €

Abonnement feuilletable numérique France : 301,86 € TTC - Abonnement étranger : 295,65 €

Prix au numéro France : 51,05 € TTC - Prix au numéro étranger : 55 €

Cette revue ne peut être reproduite, même partiellement, sauf exceptions prévues par la loi,
ni utilisée à des fins d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle. La fouille de textes
et de données est interdite conformément à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.



SOMMAIRE

CONTRAT DE TRAVAIL

- BJT206e3 • **Présomption de démission et salariés protégés : la procédure afférente au statut protecteur écartée par la cour d'appel de Rouen** 3
Pierre BONNEAU – CA Rouen, 9 avr. 2026, n° 25/02290
- BJT206f3 • **Chronique Contrat de travail** 5
Alexandre CHARBONNEAU, Marie LAFARGUE et Sébastien RANC

RELATIONS PROFESSIONNELLES

- BJT206d7 • **Chronique Relations professionnelles** 15
Maëllie LABARTHE et Arnaud LUCCHINI

CONTENTIEUX SOCIAL

- BJT206e4 • **Intelligence artificielle : les entreprises sont-elles condamnées à supporter le risque judiciaire ?** 25
Grégoire LOISEAU – TJ Créteil, 15 sept. 2026, n° 26/00991
- BJT206e1 • **L'impartialité du juge prud'homal** 27
Jérôme MAHÉ – CA Versailles, 2 sept. 2026, n° 24/01375

DROIT PÉNAL DU TRAVAIL

- BJT206f4 • **Chronique Droit pénal du travail** 30
Arnaud CASADO

DOSSIER

- BJT206D2 • **TENDANCES ET TENSIONS DANS LE DROIT DU RECOUVREMENT (URSSAF)** 35
Sous la coordination scientifique de Kristel MEIFFRET-DELSANTO
- BJT206d8 • **L'URSSAF et les « petites normes »** 36
Vincent ROULET
- BJT206e7 • **Les nouveaux contours de la procédure de lutte contre les abus de droit** 40
Xavier AUMERAN
- BJT206e2 • **La solidarité entre cotisants** 45
Emeric JEANSEN
- BJT206e5 • **Le contentieux du contrôle URSSAF et le droit à la preuve** 50
Delphine RONET-YAGUE
- BJT206f2 • **L'URSSAF, le juge et la reconfiguration des garanties du cotisant** 55
Kristel MEIFFRET-DELSANTO